

Le SNESup et le SNASUB se sont opposés et s'opposent avec fermeté à la LRU (voir la profession de foi de la FSU pour le CTP). Essentiellement, la LRU organise la concurrence entre les Universités et entre les personnels, en leur fournissant des outils de gouvernance marqués par un déficit démocratique (au profit des managers) et par une conception libérale (fonds privés, flexibilité salariale...). Mais le recours aux fonds privés (fondations, Partenariat Public-Privé) ne rend pas les établissements plus autonomes.

En effet la concurrence entre Universités se traduira d'abord par la chasse aux crédits publics (plan PRES, RTRA, Pôle de Compétitivité, plan Licence, plan Campus, PUP...) pour laquelle la soumission aux visions gouvernementales sera un gage de succès (exemple parmi d'autres : pour émarger au plan Campus il sera bien vu de proposer un Partenariat Public-Privé). La LRU repose donc sur deux principes à première vue contradictoire :

concurrence et pilotage

. Remarquons à ce propos que le plus « d'autonomie » que le gouvernement veut octroyer aux Universités s'accompagne d'un moins pour les organismes, et particulièrement pour le CNRS, qu'il veut casser en instituts, après l'avoir dépouillé au profit de l'ANR

A la lecture de textes préparatoires à la présente campagne électorale (2 projets de liste, texte UFR), l'analyse précédente semble partagée dans ces grandes lignes par la communauté universitaire de l'UM2. Chacun veut protéger l'UM2 des dérives les plus graves contenues dans la LRU (mise en cause d'emplois statutaires, ...). Cependant la communauté n'a pas combattu avec suffisamment de force en son temps cette loi (faible participation aux AG de juin et octobre 2007, incompréhension de la mobilisation des étudiants à l'automne). D'autre part,

la concurrence est imposée comme un mode inéluctable

car opérant déjà (sans que l'on ne puisse rien y faire) à l'échelle internationale. Le type anglo-saxon d'organisation de l'enseignement supérieur est présenté alors comme indépassable alors que notre système est présenté comme obsolète. Or une analyse de performance (rapport production scientifique / coût) de notre système de recherche montre combien celui-ci est supérieur, au point même que les anglais reviennent en arrière aujourd'hui sur le « tout concurrentiel » entre établissements.

{mospagebreak title= La mise en concurrence}

Cette mise en concurrence, et son corollaire la hiérarchisation des Universités, suscite des

inquiétudes et constitue la colonne vertébrale des programmes électoraux pour les CA des différentes Universités françaises. Dans le contexte de la LRU, chaque liste se doit d'avoir **des ambitions pour son Université**

, de la situer le plus haut possible dans le (futur) classement.

Mais à quel prix ?

A l'UM2, certains sont

confiants dans les atouts

de notre Université (classement de Shanghai...) et les capacités de son équipe de direction actuelle. D'autres sont plus inquiets des retards pris dans certains dossiers (pôle Chimie, PRES, plan Campus,...) et définissent l'objectif de situer l'UM2

dans le Top 10 des sites universitaires français

. Les différences entre listes sont exacerbées par un mode de scrutin donnant l'hégémonie à la liste arrivée en tête, et un pouvoir renforcé au Président.

Notre liste syndicale a aussi des ambitions pour l'UM2

, certainement pas d'écraser les autres dans la compétition, mais d'être une Université de plein exercice remplissant l'ensemble de ses missions de service public dédiées à l'élévation du niveau de formation et de la recherche. Cela passe notamment par :

- offrir au maximum de bacheliers de notre région une palette large de formations supérieures, du L au D en passant par le M, et utiliser pour cela la diversité des composantes de l'UM2,
- coordonner cette offre avec les autres établissements de la région,
- impliquer, du L au D, notre important potentiel de recherche, notamment à travers les organismes.

Réaliser ces objectifs suppose des moyens provenant du contrat quadriennal que nous signons avec l'Etat. Mais jusqu'à présent ce contrat, même négocié au mieux, ne couvre pas l'ensemble des besoins en termes d'enseignement et de recherche. Aussi faut-il élargir également sur les différents plans ou appels d'offre qui se multiplient et constituent une part croissante des ressources. Au-delà des effets d'annonce auxquels ces opérations répondent (plan Licence, PRES...) ces appels mettent en concurrence les établissements et induisent la soumission aux critères de sélection. Notre ambition sera de répondre aux appels d'offre sans déroger à nos principes qui correspondent à notre vision du Service Public. Ce ne sera pas toujours simple, l'information et le débat en seront les meilleures garanties. Et cela exige du

temps et en particulier de ne pas accepter systématiquement (comme cela se généralise depuis quelques années) de travailler dans l'urgence.